



Funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المدرسة الوطنية العليا للفلاحة

Ecole Nationale Supérieure Agronomique

## Manuel Assurance Qualité

### Code du document

Code	Révision	Date
DQ001	R00	30/06/2020

Rédigé par :	Vérifié par :	Approuvé par :
Signature:  Date:	Signature:  Date:	Signature:  Date:



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of  
Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP

## Table des matières

<b>1. Objet et domaine d'application</b> .....	3
<b>2. Références</b> .....	3
<b>3. Définitions et abréviations</b> .....	3
<b>4. Présentation de l'ENSA</b> .....	4
<b>5. Organisation pédagogique de l'ENSA</b> .....	5
<b>6. Organisation de la recherche</b> .....	7
<b>7. Politique qualité</b> .....	7
7.1 Déclaration de la direction .....	7
7.1.1 Déclaration de la politique qualité de l'ENSA .....	7
7.1.2 Le personnel de l'ENSA .....	7
7.2 Système assurance de la qualité/ politique qualité .....	9
7.2.1 La cellule assurance qualité .....	9
7.2.2 Le système assurance qualité .....	9
<b>8. Maitrise de la documentation</b> .....	10
8.1 Manuel qualité .....	10
8.1.1 Introduction au manuel qualité .....	10
8.1.2 Finalité et gestion du manuel qualité .....	10
8.1.3 Rédaction et approbation .....	10
8.1.4 Distribution.....	10
8.1.5 Revue et modifications.....	11
8.1.6 Conservation .....	11
8.2 Normes et documents de références .....	11
8.3 Les enregistrements .....	11
8.4 L'archivage.....	11
8.5 Identification des processus et des sous-processus .....	11
<b>9. Amélioration</b> .....	12
<b>10. Audits et évaluation des performances</b> .....	12
<b>11. Gestion des réclamations et des anomalies (avec les procédures)</b> .....	13
<b>12. La revue de direction (avec les procédures)</b> .....	13



## 1. Objet et domaine d'application

Le présent document porte sur le manuel assurance qualité de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique élaboré par la cellule d'assurance qualité et approuvé par le Directeur Général.

Le présent manuel assurance qualité décrit la démarche et les engagements de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) en matière de management qualité.

Le système management de la qualité de l'ENSA s'applique à l'ensemble des activités pédagogiques, de recherche et administratives de l'ENSA menées par les différentes structures de l'établissement.

## 2. Références

Les documents applicables et de référence sont :

- a. Arrêté interministériel du 9 Joumada Ethania 1439 correspondant au 25 février 2018 fixant l'organisation administrative de l'école supérieure et la nature des services techniques et leur organisation.
- b. Art.2. du décret exécutif n°08-219
- c. Circulaire N°3 du 07-07-2019
- d. Décret (68-423 du 26 juin 1968)
- e. Décret 05-500 du 29 décembre 2005
- f. Décret 60- 784 du 28 juillet 1960
- g. Décret exécutif (08-219 du 14 juillet 2008
- h. ISO9001, « Quality management systems — Fundamentals and vocabulary ». International Organization for Standardization, 09-juillet-2015.
- i. Norme ISO 19011 « Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management de la qualité et/ ou de management environnemental ».
- j. Norme ISO 9000 « Système assurance qualité : principes essentiels et vocabulaires ».
- k. Procédure de codification des documents
- l. Procédure de gestion des compétences (en cours de rédaction)
- m. Procédure de gouvernance de l'ENSA
- n. Procédure de recherche de l'ENSA
- o. Procédure des bonnes pratiques de laboratoire (en cours de rédaction)
- p. Procédure formation de l'ENSA
- q. Rapport de l'autoévaluation de l'ENSA (2019)
- r. Référentiel national d'autoévaluation
- s. Règlement intérieur de l'ENSA



### 3. Définitions et abréviations

- a. Action corrective : action visant à corriger la cause d'une non-conformité ou d'une autre situation indésirable détectée.
- b. Action préventive : action ayant pour but d'éviter une non-conformité potentielle ou la récurrence d'une non-conformité dans l'objectif d'amélioration ou de simplification du système qualité.
- c. Audit : examen méthodique, indépendant et documenté, permettant d'obtenir des éléments tangibles et objectifs afin d'évaluer dans quelle mesure les exigences sont respectées et le système qualité appliqué.
- d. Benchmark : technique de gestion de la qualité qui consiste à étudier et analyser les techniques de gestion et les modes d'organisation des autres entreprises afin de s'en inspirer et d'en tirer le meilleur.
- e. ENSA : Ecole Nationale Supérieure Agronomique
- f. Manuel Assurance Qualité : document spécifiant le système de management de la qualité d'un organisme.
- g. Non-conformité : non-satisfaction d'une exigence.
- h. Politique Qualité : partie du management de la qualité axée sur la définition des objectifs Qualité et la spécification des processus opérationnels et des ressources afférentes, nécessaires pour atteindre les objectifs Qualité.
- i. Procédure : manière spécifiée d'effectuer une activité ou un processus.
- j. Processus : ensemble d'activités corrélées ou interactives qui transforme des éléments d'entrée en éléments de sortie.
- k. Qualité : aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences.
- l. RAQ : responsable assurance qualité
- m. Revue de direction : examen entrepris pour déterminer la pertinence, l'adéquation et l'efficacité du système de management qualité.
- n. SAQ : système d'assurance qualité
- o. Système de management qualité : permet d'orienter et de contrôler un organisme en matière de qualité et d'organisation.

### 4. Présentation de l'ENSA

L'Ecole d'Agriculture d'Alger, créée en 1905 devient en 1920 l'Institut Agricole d'Algérie puis Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger en 1946. Dans le cadre des réformes de l'enseignement agricole en Algérie de 1960 (décret 60- 784 du 28 juillet 1960), la structure recouvre l'appellation d'Institut Agricole d'Algérie avec un statut d'Ecole Nationale Supérieure qu'elle garda jusqu'à juin 1968. Au cours de la période allant de 1962 à 1968, la formation d'ingénieurs agronomes se déroulait sur 3 ans. Une centaine d'ingénieurs agronomes de nationalité algérienne et étrangères a été formée au cours de cette période. En 1968, L'Institut National Agronomique (INA) fût institué par décret (68-423 du 26 juin 1968) et placé sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale. L'institution avait pour missions

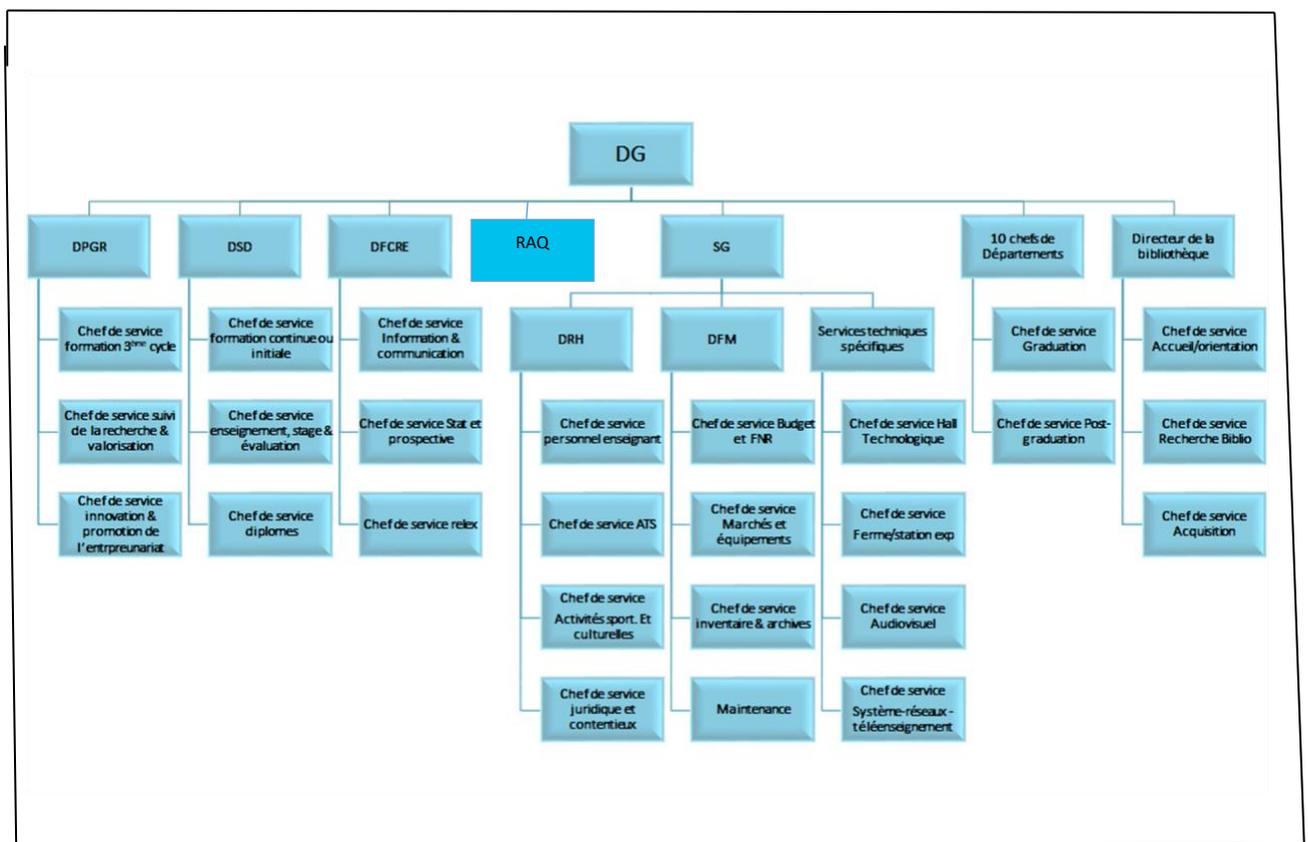




d'assurer l'enseignement, la formation des cadres supérieurs techniques de l'agriculture et de participer à la recherche scientifique en agronomie.

En 2008, l'INA d'El Harrach a été institué dans le cadre de l'organisation des écoles de l'enseignement supérieur de 2005 (décret 05-500 du 29 décembre 2005) en Ecole hors université par décret exécutif (08-219 du 14 juillet 2008). L'École Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) est officiellement instituée à partir de janvier 2009. Elle assure les missions de formation supérieure, de recherche scientifique et de développement technologique dans les différents domaines relatifs à l'agriculture et à l'industrie alimentaire (Art.2. du décret exécutif n°08-219). Ce nouveau cadre institutionnel engage pleinement l'ENSA dans la formation et la recherche agronomique d'excellence.

## ORGANIGRAMME de l'ENSA



## 5. Organisation pédagogique de l'ENSA

Les études pluridisciplinaires dispensées à l'École Nationale Supérieure Agronomique débouchent sur un Diplôme de Master et d'ingénieur en agronomie. Des formations en post-graduation (doctorat) sont également assurées





Le cursus scolaire comprend trois années de tronc-commun dont deux années en classes préparatoires. L'accès à l'ENSA est conditionné par l'obtention du concours à caractère national qui se déroule à l'issue de la 2<sup>ème</sup> année de classes préparatoires.

Les étudiants affectés à l'ENSA suivent une première année de grande école (3<sup>ème</sup> année du tronc-commun) qui porte sur l'enseignement général des sciences agronomiques. Au terme de celle-ci, l'étudiant est inscrit à l'une des 15 spécialités du domaine agronomique en vue de préparer le master 1 puis le master 2.

L'école est organisée en 10 départements assurant une quinzaine de spécialités :

- Département de botanique : phytopathologie et écologie/botanique
- Département d'économie rurale : management des entreprises agroalimentaires et Économie agricole et rurale.
- Département de foresterie : foresterie et protection de la nature.
- Département de génie rural : hydraulique agricole et machinisme agricole et agroéquipement.
- Département des sciences du sol : sciences du sol.
- Département de technologie alimentaire : technologie des industries agroalimentaires et alimentation et nutrition humaine.
- Département de zootechnie : productions animales.
- Département de productions végétales : productions et améliorations végétales.
- Département de zoologie agricole et forestière : protection des végétaux et entomologie agricole et forestière.
- Département des classes préparatoires : gestion de la formation des deux premières années et préparation des étudiants au concours national d'accès en première année de grande école.

La formation doctorale à l'ENSA est dispensée sur 3 années suivant une procédure et des directives organisées par la sous-direction de la post-graduation et de la recherche. Cette procédure est élaborée conformément à la circulaire N°3 du 07-07-2019 du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Cette organisation pédagogique est décrite dans « **La procédure de formation** ».

La chronologie de formation est présentée dans le tableau 1.

**Tableau 1 : déroulement du cursus universitaire au sein de l'ENSA**

S1 S2	<b>1<sup>ère</sup> année des classes préparatoires « Sciences Naturelles et Vie »</b>
S3 S4	<b>2<sup>ème</sup> année des classes préparatoires « Sciences Naturelles et Vie »</b>
S5 S6	<b>1<sup>ère</sup> année grande école ENSA</b>
S7 S8	<b>2<sup>ème</sup> année grande école (1<sup>ère</sup> année de spécialité)</b>
S9 S10	<b>3<sup>ème</sup> année grande école (2<sup>ème</sup> année de spécialité)</b>
<b>3 ans</b>	<b>Ecole Doctorale Sciences Agronomiques</b>



## 6. Organisation de la recherche

l'ENSA dispose de 9 laboratoires de recherche impliqués dans plusieurs activités de recherche nationale et internationale et participe à plusieurs programmes de recherche. L'organisation et la gestion de la recherche à l'ENSA suit une procédure établie par la DPGR, vérifiée par le RAQ et validée par le directeur général. L'organisation de la recherche est décrite dans « **La procédure recherche** ».

## 7. Politique qualité

### 7.1 Déclaration de la direction

#### 7.1.1 Déclaration de la politique qualité de l'ENSA

L'ENSA adopte une politique qualité pour l'ensemble de ses activités, ses ressources et son fonctionnement.

L'ENSA s'engage donc à :

- mettre en œuvre un système d'assurance qualité ;
- soutenir le développement et le maintien du système qualité dans les différents départements de l'école en veillant à l'octroi des moyens qui y sont nécessaires ;
- prévoir les moyens nécessaires à l'évolution des processus de formation et de recherche ;
- améliorer l'ensemble des procédures et revoir les objectifs en matière de qualité ;
- améliorer de façon continue l'efficacité des procédures de formation et de recherche.

#### 7.1.2 Le personnel de l'ENSA

A tous les niveaux, le personnel est mobilisé et responsabilisé dans l'implémentation de l'assurance qualité, le développement et l'amélioration continue de la qualité d'enseignement et de recherche à l'école. Cet engagement appuie celui des chefs de départements et des directeurs de laboratoires de recherche dans la réalisation de leurs missions.



## Déclaration de la Politique Qualité Engagement de la Direction

L'Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'Alger (ENSA, ex-INA) a pour mission principale d'assurer une formation et une recherche scientifique de qualité dans le domaine des sciences agronomiques. Pour atteindre cet engagement, nous nous sommes assignés un objectif majeur, celui de satisfaire (dans la mesure du possible) les besoins du secteur socio-économique, à la fois en termes de diplômés (ingénieurs et docteurs) capables de relever les défis du pays en matière de développement économique durable, qu'en termes de résultats de recherche répondant aux problématiques de terrains par la production de solutions basées sur des technologies innovantes.

Notre système de management de la qualité est basé sur l'autoévaluation interne et externe visant à placer l'école à travers ses équipements, ses programmes de formation et de recherche sur la voie de l'accréditation et de la certification en impliquant toutes les catégories de personnels ainsi que les étudiants dans cette démarche qui nécessite un effort constant et perpétuel en termes d'amélioration.

Les bonnes pratiques seront encouragées et soutenues. Le volet social des employés et des étudiants se situe au centre de nos préoccupations pour favoriser une ambiance de travail saine et sans tension, condition indispensable pour que le bien-être et l'esprit d'appartenance à l'école soient un vécu au quotidien.

De tout ce qui précède, la direction de l'ENSA s'engage à ce que les exigences de l'assurance-qualité dans l'enseignement et la recherche soient placées au centre de nos actions présentes et futures. La cellule assurance qualité de l'ENSA ainsi que le comité d'autoévaluation sont appelés à jouer pleinement leurs rôles sans contraintes ni interférences de la part de la Direction.

Fait à l'ENSA le 15 septembre 2019

## 7.2 Système assurance de la qualité/ politique qualité

### 7.2.1 La cellule assurance qualité

Le suivi et l'amélioration du système qualité sont effectués par la cellule qualité installée par le Directeur Général de l'ENSA. Elle est composée d'un responsable d'assurance qualité (RAQ), d'enseignants, et du personnel technique et administratif. Son activité est coordonnée par le RAQ, elle est chargée de l'élaboration de documents qualité et de la coordination avec le personnel.

La cellule qualité assure la revue des processus des activités administratives, pédagogiques et de recherche, ainsi que l'amélioration des procédures et des règlements techniques.

Son objectif est de faire évoluer la qualité à l'ENSA. Pour cela le RAQ soutient chaque département dans la mise en place d'un système qualité adapté tout en harmonisant les procédures entre les départements afin de répondre aux exigences du référentiel algérien.

### 7.2.2 Le système assurance qualité

Le système assurance qualité (SAQ) constitue un ensemble d'activités par le biais desquelles l'école identifie ses objectifs et détermine les processus et les ressources nécessaires pour les atteindre.

Le SAQ est applicable à toutes les structures et services de l'ENSA. Chaque structure et service est pleinement responsable de la qualité des activités qui lui sont assignées. Le système management qualité joue le rôle de support servant à optimiser, organiser et améliorer la qualité des activités réalisées. La mise en œuvre du système de management de la qualité est un processus support de la qualité.

Le système assurance qualité de l'ENSA comprend :

- un système qui documente les pratiques (manuel, procédures, modes opératoires, ...) ;
- un système de vérification (audits internes, système de feedback, ...) ;
- un système d'analyse des résultats au niveau de la Direction (revue de direction).

Le SAQ de l'ENSA repose sur les quatre éléments de la roue de Duming représentant les actions de :

1. **Planification** : établissement des processus nécessaires pour atteindre les objectifs fixés
2. **Développement** : mise en œuvre de toutes activités garantissant la satisfaction des exigences en matière de pédagogie et de recherche.
3. **Contrôle** : surveillance et évaluation des résultats obtenus et détermination des actions à entreprendre pour résorber les écarts constatés.
4. **Ajustement** : mise en place des actions correctives des écarts ainsi que l'amélioration de manière continue des performances des activités.

## 8. Maitrise de la documentation

### 8.1 Manuel qualité

Le manuel assurance qualité de l'ENSA est rédigé par la cellule qualité qui trace les lignes directrices de l'assurance qualité de l'ENSA et renvoie aux différentes références législatives régissant les activités pédagogiques, administratives et de recherche en Algérie.

#### 8.1.1 Introduction au manuel qualité

Le manuel assurance qualité (MAQ) décrit l'organisation mise en place par l'école pour assurer l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche conformément aux termes et aux exigences du référentiel national. Ce manuel fait référence à l'ensemble des procédures mises en place (voir les listes des procédures et des documents qui en découlent).

Le MAQ est destiné à l'ensemble du personnel de l'école et en particulier à ceux concernés par la mise en application et l'amélioration continue du SQ. Il est également destiné aux auditeurs et aux membres de la cellule d'autoévaluation. Un registre de distribution du MAQ est tenu à jour par le RAQ et les copies contrôlées sont remises à toute personne chargée de l'application du SQ.

Toute proposition de modification ou d'amélioration du MAQ doit être adressée au RAQ qui tient à jour la liste des remarques.

#### 8.1.2 Finalité et gestion du manuel qualité

Le présent document porte sur le système management qualité adopté par l'ENSA dans une optique d'offrir un enseignement et une activité de recherche de qualité, ce système est basé sur le respect des textes de lois et autres règlements régissant l'activité de formation et de recherche.

#### 8.1.3 Rédaction et approbation

Le manuel assurance qualité est rédigé par la cellule assurance qualité. Il est ensuite vérifié par le RAQ et approuvé par le Directeur Général. Le RAQ définit la date de mise en application du manuel en commun accord avec le directeur de l'école. La copie d'origine du document comportant 3 signatures (rédaction, vérification et approbation) est conservée dans le bureau du RAQ.

#### 8.1.4 Distribution

Le RAQ est responsable de la distribution du MAQ, toute révision est communiquée par le RAQ à chaque diffusion de copies contrôlées, il assure également l'élimination des copies obsolètes. La distribution du manuel assurance qualité ainsi que tous les documents relatifs à l'assurance qualité seront gérés par une rubrique "assurance qualité" du site web de l'ENSA. Les versions originales en papier sont conservées par le RAQ.



#### 8.1.5 Revue et modifications

Le MAQ est revu chaque année pour satisfaire aux nouvelles exigences et/ou aux nouvelles recommandations et fait alors l'objet d'une nouvelle version en fonction des modifications apportées (mineures ou majeures).

Toute proposition et demande de modification du MAQ émanant du personnel (enseignants, administratif et technique ainsi que les étudiants de l'école) sont adressées au RAQ. Elles sont gérées en fonction de leur importance par rapport au système d'assurance qualité de l'école pour être intégrées lors de la révision annuelle de ce dernier.

Les documents d'enregistrement liés au MAQ peuvent être révisés indépendamment de ce dernier. Ils sont identifiés par une date et un numéro de révision.

#### 8.1.6 Conservation

L'original du MAQ en cours d'application et les documents annexes tenus à jour sont conservés au niveau du bureau du RAQ (**voir procédure d'archivage**).

### 8.2 Normes et documents de références

Les normes et les documents de références externes relatifs au système d'implémentation et de suivi du système qualité sont conservés par le RAQ qui en assure l'évolution.

### 8.3 Les enregistrements

Les procédures et le manuel qualité font référence, si nécessaire, à des documents d'enregistrement qui vont permettre d'assurer la traçabilité du système qualité. La gestion et l'archivage de ces enregistrements sont décrits dans la procédure d'archivage (**voir procédure d'archivage**).

### 8.4 L'archivage

Les responsabilités, la gestion et la durée d'archivage des documents liés au SQ ainsi que leur destruction en fin d'archivage, sont définies dans **la procédure d'archivage** des documents.

### 8.5 Identification des processus et des sous-processus

Les activités sont organisées en quatre processus :

- un processus management qui gère l'administration générale et met en place les ressources et les moyens nécessaires aux processus formation, recherche et relations extérieures ;
- un processus formation qui assure l'organisation et le fonctionnement des activités pédagogiques liées aux formations de masters et d'ingénieurs « **La procédure de formation** » ;
- un processus recherche qui coordonne les activités de recherche ainsi que le déroulement des études doctorales ;
- un processus relations extérieures qui coordonne la communication entre les processus management, formation et recherche et leurs interlocuteurs externes.

## 9. Amélioration

L'efficacité du système qualité est soumise à un processus d'amélioration continue. Il est périodiquement évalué en interne en fonction des objectifs, des indicateurs, des enquêtes et des questionnaires de satisfaction opérés conformément aux objectifs généraux de la politique qualité. L'évaluation et le suivi des plans d'amélioration se font lors de la revue de direction.

L'évaluation périodique du SAQ, permettant son amélioration, est assurée par auto évaluation et/ou audit interne et externe, réalisées par des personnes indépendantes vis-à-vis du système. Elle a pour but de relever les non conformités et de proposer des améliorations.

La révision périodique de la documentation du SQ, sur la base de remarques pertinentes, permet l'amélioration du système qualité. Les enquêtes auprès du personnel et des étudiants de l'école aident à l'amélioration du système.

L'amélioration du système qualité est également assurée par la formation continue du personnel de l'école.

## 10. Audits et évaluation des performances

Le SMQ de l'ENSA repose sur l'amélioration continue des activités suivant le principe de la roue de Deming

L'évaluation des activités de formation et de recherche a été initiée par le MESRS. Un référentiel d'assurance qualité au niveau des établissements de l'enseignement supérieur a été élaboré en vue d'établir un diagnostic des établissements universitaires et mettre en place des projets de développement (projet d'établissement).

Le projet de développement est basé sur des indicateurs d'évaluation ou de performance (voir tableau ci-dessous), des systèmes de feedback, des analyses, des audits et la revue de direction.

Domaine	Système du feedback	Personne concernée	Fréquence de l'évaluation	Structure d'analyse et de validation
Recherche	Rapport sur l'état de la recherche	DPGR	Une fois par an	CSE



	Feedback des doctorants	DPGR	Une fois par an	CSE
Formation	Feedback des étudiants en graduation	DE et CD	Une fois par an	CSE et CSD

L'évaluation des activités et le développement continu de l'ENSA sont sous la responsabilité du Directeur Général selon les procédures et le référentiel élaboré par le MESRS et par la CAQ de l'ENSA.

## 11. Gestion des réclamations et des anomalies (avec les procédures)

En situation d'anomalie relevée ou de réclamation, l'ENSA est appelée à prendre les mesures nécessaires pour mener les actions correctives conformément à la procédure de gestion des anomalies et réclamations.

Une analyse des causes de l'anomalie ou de la réclamation est réalisée en vue de son élimination pour éviter ou diminuer l'apparition et l'accumulation de celles-ci.

Un rapport annuel portant sur les anomalies et les réclamations est élaboré en vue d'évaluer l'efficacité des actions correctives. Ce rapport est à la charge de la cellule qualité, il est transmis au Directeur Général pour analyse et évaluation au niveau du conseil scientifique de l'ENSA.

## 12. La revue de direction (avec les procédures)

La revue de direction a pour objectifs de traiter la politique et les objectifs de qualité fixés par l'ENSA, les fiches d'évaluation des enseignements, l'efficacité des processus, l'état des actions correctives et préventives et le registre des doléances.

Un tableau de bord des indicateurs tenu à jour est présenté en revue de direction appuyant le bilan de l'activité.

La revue de direction est élaborée avant le début de chaque année et toutes les actions d'amélioration sont suivies par la cellule qualité.